



Commission cantonale des constructions

sur la commune de Evionnaz

Enquête publique

La Commission cantonale des constructions (CCC) met à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante:

– Requérant: Administration communale d'Evionnaz, 1902 Evionnaz

Auteur des plans: Silvaplus SA, 1920 Martigny

Situation: parcelles n° 440, 442, 443, 446, folio n° 7, lieu dit La Prise, coordonnées 2'568'621, 1'114'683

Propriétaire: Administration communale d'Evionnaz, 1902 Evionnaz, Ville de Lausanne, Administration générale, 1000 Lausanne

Projet: installation d'une marre, d'une écluse et d'une conduite enterrée

Affectation de la zone: zone agricole (16 LAT)

Remarque: cette mise à l'enquête concerne les communes d'Evionnaz et de Saint-Maurice et fait l'objet d'une publication séparée sur la commune de Saint-Maurice.

Le dossier est consultable auprès de l'Administration communale pendant ses heures d'ouverture et auprès de la CCC les jours ouvrables de 8 h 30 à 11 h 30 ou sur rendez-vous. Les oppositions éventuelles, dûment motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées par pli recommandé à la CCC, rue des Creusets 5, case postale 478, 1951 Sion, dans les trente jours à partir de la présente publication.